

L'ABEA dévoile les 3 lauréats bretons du concours Alim'Acteurs Environnement

Alors que 81% des entreprises agroalimentaires bretonnes identifient la décarbonation comme une priorité stratégique, l'ABEA choisit de récompenser les bonnes pratiques de celles-ci au travers de son concours Alim'Acteurs Environnement.

Le 3 juillet, à la cité de la voile de Lorient, l'ABEA a récompensé 3 IAA bretonnes pour leurs bonnes pratiques environnementales : Savéol, Les Délices de la Mer et Cooperl Viandes ont ainsi été les lauréats 2025.

Le concours Alim'Acteur Environnement a été organisé dans 3 régions françaises : la Bretagne, la Normandie et l'Occitanie.



Le double objectif du concours Alim'Acteurs est de faire connaître les bonnes pratiques Environnement pour inspirer d'autres entreprises agroalimentaires tout en communiquant positivement sur les évolutions de la filière auprès du grand public. Cette année, les entreprises agroalimentaires bretonnes ont pu candidater dans différentes catégories : Gestion de l'eau, Performance énergétique et Eco-conception des emballages.

Un jury composé de l'ABEA, de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, de l'ADEME, d'O2M, de GSF, d'EDF et GRDF – spécialisés sur les sujets Environnement – s'est réuni pour examiner les dossiers présentés. Leur choix s'est porté sur 3 pratiques, dont 1 récompensée par un prix « coup de pouce du jury » pour l'encourager sur son projet en cours :

- **Catégorie Gestion de l'eau :**
Cooperl Viandes pour son projet de « Tour adiabatique et pérennisation de la réutilisation de l'eau »
→ [Vidéo de la bonne pratique](#)
- **Catégorie Eco-conception des emballages :**
Savéol pour son projet de « Réduction de l'empreinte plastique avec maintien de la compétitivité économique »
→ [Vidéo de la bonne pratique](#)
- **Délices de la Mer** pour son projet de « Développement d'une gamme de soupes de poissons avec une bouteille réemployable via l'activation ReUse » qui a reçu le **prix Coup de pouce du Jury** de cette catégorie.
→ [Vidéo de la bonne pratique](#)

« Ces bonnes pratiques, c'est une façon concrète d'incarner les évolutions en cours dans les entreprises agroalimentaires et notamment bretonnes » explique Clothilde d'Argentré, Responsable du pôle environnement de l'ABEA. *« Les entreprises sont pleinement engagées dans les transitions environnementales. Elles sont mobilisées pour diminuer leur impact sur l'environnement et améliorer leurs process vers des pratiques encore plus décarbonées et durables. »* poursuit-elle.





Remise du prix "Coup de pouce du Jury". De gauche à droite : **Olivier Clanchin**, vice-président de l'ABEA, **Marie Porteu de la Morandière**, cheffe de projets environnement, **Justine Lossois**, responsable RSE du Groupe Le Graët, **Victorien Matton**, directeur du site Les Délices de la Mer, **Clothilde d'Argentré**, responsable du pôle environnement.



Remise du prix "Eco-conception des emballages" de Gauche à droite : **Olivier Clanchin**, vice-président de l'ABEA, **Marie Porteu de la Morandière**, cheffe de projets environnement ABEA, **Thierry Gallou**, directeur général de la coopérative Savéol, **Catherine Legal**, directrice marketing de la coopérative Savéol, **Pierre-Yves Jestin**, président de la coopérative Savéol, **Clothilde d'Argentré**, responsable du pôle environnement ABEA.



Remise du prix "Gestion de l'eau". De gauche à droite : **Olivier Clanchin**, vice-président de l'ABEA, **Marie Porteu de la Morandière**, cheffe de projets environnement ABEA, **Abel Vanhee**, référent environnement du site Cooperl de Montfort-sur-Meu, **Bertrand Convers**, délégué aux relations extérieures du groupe Cooperl, **Maëlle Fisselier**, chargée d'étude et cheffe de projets REUSE, **Clothilde d'Argentré**, responsable du pôle environnement ABEA.

A propos de l'ABEA :

L'Association Bretonne des Entreprises Agroalimentaires (ABEA) est le représentant professionnel du secteur agroalimentaire breton. Avec 250 adhérents et 55 000 salariés, l'ABEA défend les intérêts collectifs des entreprises, anime le réseau de professionnels sur tout le territoire et développe la performance économique, sociale et environnementale des entreprises et coopératives adhérentes. Son objectif est de porter les enjeux de l'agroalimentaire devant les acteurs publics tout en rassemblant les professionnels du secteur. Elle représente les entreprises alimentaires et coopératives, de la TPE aux grands groupes, et maille l'intégralité du territoire breton sur l'ensemble des filières.